

Arrêté 2026-PG-83
Examen professionnel d'accès au grade
d'animateur principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne - session 2026
Liste des admis à concourir

Pôle Accompagnement vers l'emploi territorial

Le Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir,

Vu le Code Général de la Fonction publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emploi de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n° 2011-561 du 20 mai 2011 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 10 du décret n°2001-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu l'arrêté 2026-PG-012 en date du 12 février 2026 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne - session 2026,

Vu la convention relative à l'organisation des concours et examens communs entre les centres de gestion des régions Ile-de-France et Centre-Val-de-Loire,

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion de la fonction publique territorial d'Eure-et-Loir,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des admis à concourir à la session 2026 de l'examen professionnel d'accès au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne est jointe en annexe au présent arrêté.

Article 2 : Chaque candidat recevra une convocation individuelle.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet d'Eure et Loir et affiché dans les locaux du Centre de Gestion. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'ORLEANS dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Luisant, le 3 septembre 2026



Le Président,

Bertrand MASSOT

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :
et de la publication le : **— 4 SEP. 2026**
Par délégation,
La directrice générale des services, **— 7 SEP. 2026**


Gabrielle BARRETT-JACQUET

LISTE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR

Examen professionnel d'ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^e CLASSE par promotion interne

Session 2026

N° DOSSIER	NOM	Prénom	Obs.
26247	BIAIS	Stéphanie	
26234	BISSON	Jonathan	
26252	BODET	Cédric	
26238	BOUVET	Aurélie	
26265	BRAUN	Sonia	
26239	DECOURTYE	Aurélie	
26271	DROUIN	Paul	
26227	DUBOIS	Rudy	
26241	DUSSUD	Laëtitia	
26232	FOY	Corinne	
26259	GAUTIER	Sara	
26266	GUERIN	Stéphanie	
26255	MONDAMERT	Isabelle	
26230	PATE	Virginie	
26260	POLISSET	Grégory	
26270	SALHI	Fahmi	
26246	TANGUY	Bruno	
26249	TOTEREAU	Loïc	

(*) sous réserve d'avoir complété le dossier avant la première épreuve

Nombre de candidats admis à concourir : **18**

Envoyé en préfecture le 04/09/2026

Reçu en préfecture le 04/09/2026

Publié le



ID : 028-282800374-20260903-2026_PG_083-AR